



**Le pays
de l'Ardèche
méridionale**



Jaujac, le 23 septembre 2015

Mesdames et Messieurs les membres du
Comité de programmation du GAL Ardèche³

Objet : Invitation au 1^{er} Comité de programmation du GAL Ardèche³

Mesdames, Messieurs,

Suite à la sélection des membres du collège privé, le Comité de programmation du GAL Ardèche³ est désormais au complet avec ses 24 titulaires et 24 suppléants. Ainsi, je vous invite au 1^{er} Comité de programmation qui se réunira le :

Lundi 5 octobre de 18h30 à 20h30

Communauté de communes du Vinobre - 18 Avenue du Vinobre - 07200 SAINT SERVIN
(Suivre la route départementale 104C entre St Étienne de Fontbellon et Lachapelle sous Aubenas ;
GPS : Nord 44.5831 Est 4.3718)

Ordre du jour :

- Temps d'interconnaissance et d'échange ;
- Quelques clés pour comprendre le rôle et le fonctionnement du Comité de programmation (exemple de fonctionnement d'un Comité de programmation, convention LEADER, règlement intérieur) ;
- Temps de production collective autour du règlement intérieur du GAL.

Vous souhaitant nombreux à cette première réunion du Comité de programmation, je vous prie de croire, Mesdames et messieurs, en l'expression de mes salutations distinguées.

Franck JOUFFRE
Président du GAL Ardèche³

PJ : Règlement intérieur type du GAL (annexe présentant les clauses minimales), composition du Comité de programmation

Service LEADER du GAL Ardèche³

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche - Domaine de Rochemure – 07 380 JAUJAC

Elisa Jaffrennou et Marthe Babay- Courriel : ejaffrennou@pnrma.fr/mbabay@pnrma.fr - Tél : 04.75.36.38.60